

# Rapport annuel

..

..

..



**Autisme**Luxembourg

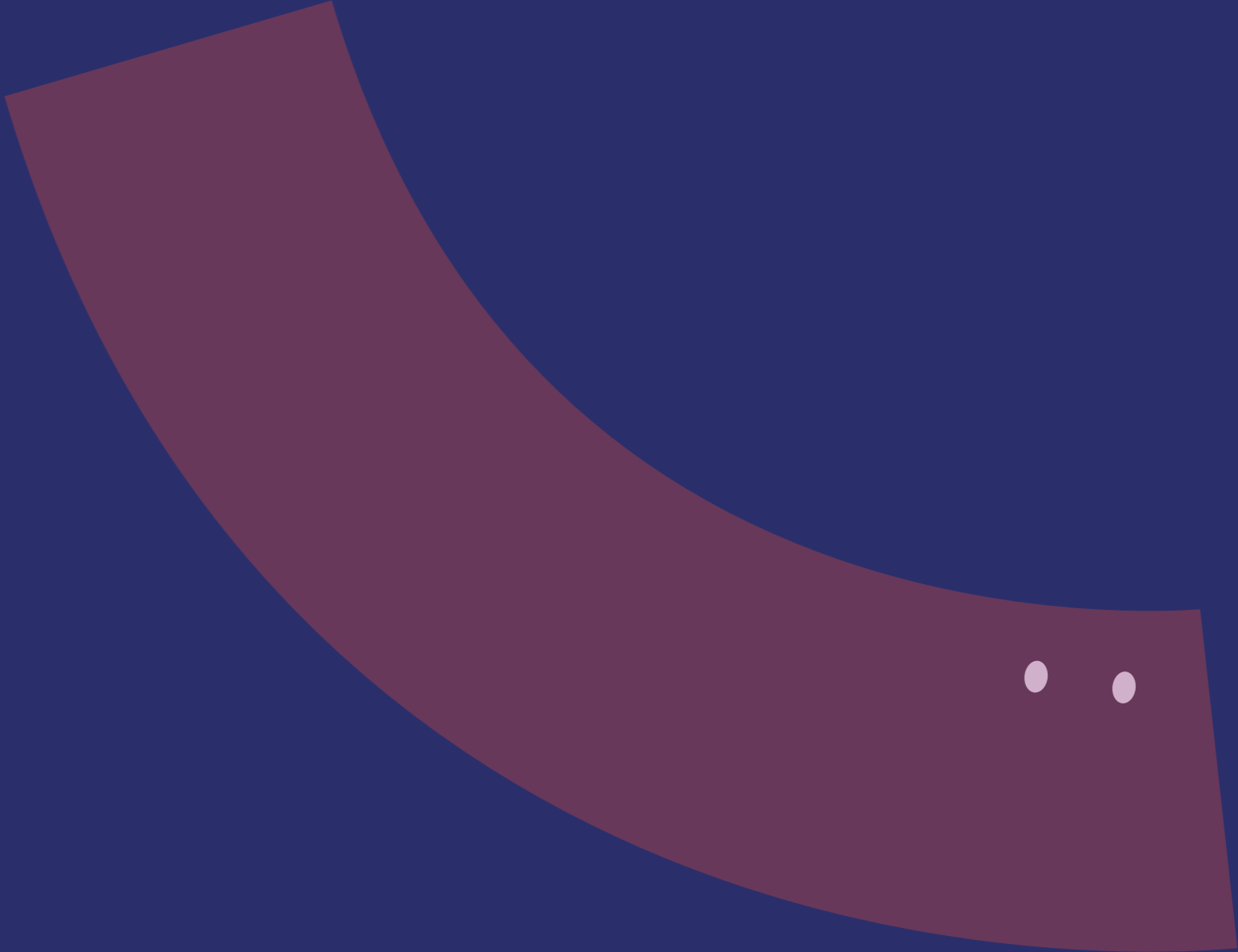
Autisme Luxembourg a.s.b.l.

2025

..

# Sommaire

<b>01</b>	<b>Introduction</b>	<b>05</b>
	Le mot du directeur	07
	L'autisme, un handicap peu connu	08
<b>02</b>	<b>Chiffres clés</b>	<b>11</b>
	2025 en 10 chiffres	12
	Cap sur demain	14
<b>03</b>	<b>Autisme Luxembourg a.s.b.l.</b>	<b>17</b>
	Pour qui, pour quoi ?	18
	Notre impact en chiffres	20
	Interviews	22
	Organes de gouvernance de notre association	24
<b>04</b>	<b>Impact sur le terrain</b>	<b>27</b>
	Notre service de formation professionnelle	28
	Nos ateliers d'inclusion professionnelle	30
<b>05</b>	<b>Nos dispositifs d'accompagnement</b>	<b>35</b>
	Notre service d'assistance à domicile	37
	Notre centre de jour à Sandweiler	38
	Notre logement encadré à Olm	40
	Notre foyer à Boxhorn	42
	Cap sur nos services santé et bien-être	44
	Le projet S.T.E.P.	50
	Programme loisirs 2025	52
<b>06</b>	<b>Financement &amp; partenaires</b>	<b>57</b>
	Conventions et financement	58
	Remerciements	59
	Rapport du réviseur d'entreprise agréé	60
	Bilan annuel	63



# Introduction

# Le mot du directeur



Chères lectrices,  
Chers lecteurs,

De nombreuses études tentent de définir la prévalence des troubles du spectre de l'autisme (TSA). Si les résultats varient, ils convergent tous vers une même réalité : une augmentation constante de la prévalence dans le monde occidental, estimée entre 0,625 % et 2,3 %.

En appliquant ces taux à la population du Luxembourg, cela représenterait théoriquement entre 4.319 et 15.893 personnes concernées.

Face à ces chiffres, le décalage entre les besoins et les capacités d'accueil reste important. Autisme Luxembourg dispose aujourd'hui d'environ 90 places de travail adaptées dans ses ateliers d'inclusion professionnelle. Un écart significatif, également visible dans les besoins en matière d'hébergement.

Depuis toujours, notre association s'engage à développer des réponses concrètes, malgré les contraintes importantes liées aux terrains, aux bâtiments, aux financements et aux procédures administratives.

En 2025, plusieurs discussions ont été menées avec des communes et les ministères concernés afin de faire avancer de nouveaux projets d'ateliers d'inclusion professionnelle. Ces démarches s'inscrivent dans le temps, certes long mais essentiel.

Le projet d'hébergement à Pétange, initié en 2018, en est un exemple concret. Il ouvrira ses portes en septembre 2026 et permettra d'accueillir 29 personnes avec autisme, en logement autonome ou en structure encadrée.

Parallèlement, le projet « Passerelle », développé avec la Commune de Differdange, a été lancé. Il permet à six salariés en situation de handicap de valoriser leurs compétences à travers l'entretien des espaces verts du Parc de la Chiers, dans une dynamique d'inclusion professionnelle réelle.

Tous ces projets n'existent que grâce à l'engagement quotidien des équipes de notre association. Au nom des personnes accompagnées, de leurs familles, du Conseil d'administration et de la direction, je les remercie du fond de mon cœur.

**Marc De Geest,**  
*Directeur général*  
*Autisme Luxembourg*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. De Geest', written over a light blue circular graphic element.

# L'autisme, un handicap peu connu

Les troubles du spectre autistique (TSA) se caractérisent par des manifestations variables selon les personnes. Ils concernent principalement la communication sociale, les comportements et intérêts répétitifs et stéréotypés, ainsi que, dans certains cas, des particularités sensorielles. L'intensité et l'expression de ces symptômes diffèrent, notamment en fonction de la présence ou non d'une déficience intellectuelle. Un diagnostic spécifique à l'autisme est donc indispensable afin de déterminer précisément la nature et l'ampleur des TSA.

Au Luxembourg, le diagnostic est posé par un médecin et s'inscrit souvent dans un parcours long et complexe, surtout lorsqu'il intervient à l'âge adulte. Dans ce cheminement, des prises en charge psychopédagogiques adaptées peuvent faire une réelle différence. Elles permettent d'atténuer certaines difficultés et de soutenir le développement des compétences sociales, pratiques et quotidiennes.



Utilisation particulière du langage



Stéréotypies



Particularités sensorielles



Difficultés dans la gestion des changements



Pas de contact visuel ou regard fixe

« L'autisme n'est pas une maladie et ne se guérit pas. Mais il s'accompagne au quotidien. »



# Chiffres clés

# 2025 en 10 chiffres

## 1

**convention conclue** entre le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique et notre organisation pour une durée de deux ans.



En tant qu'éditeur citoyen à travers notre magazine digital KONTERBONT notre association joue un rôle-clé au Grand-Duché de Luxembourg pour l'éducation aux médias pour les jeunes et les personnes avec des troubles du spectre autistique.



Barbara Saddi, éducatrice graduée

## 5000

**kilomètres dédiés** à la sensibilisation aux troubles du spectre autistique.

Adrien Charle, un cycliste engagé s'est lancé en mai 2025 dans un Tour de France « À la rencontre de l'autisme » et a rencontré notre association sur l'étape nord-est de son aventure.



## 3726

**sachets de Noël et corbeilles confectionnés avec amour** dans nos ateliers pour apporter la magie des fêtes au pied du sapin.

## 29

**personnes avec autisme** seront accueillies dès fin 2026 en logement autonome ou en structure encadrée dans une nouvelle structure à Pétange.

## 8

**nouveaux bénéficiaires** ont pu être officiellement intégrés dans le projet S.T.E.P pour des personnes avec troubles du spectre autistique et diagnostics psychiatriques associés.



## 25.000

**serviettes sont lavées et pliées** mensuellement dans notre atelier buanderie pour le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics et le Ministère de l'Économie - Luxembourg.

## 6

**salariés handicapés** intégrés dans le projet "Passerelle" avec la commune de Differdange avec un partenariat de services pour l'entretien du parc de la Chiers.

## 139

**collègues s'engagent** au quotidien sur le terrain pour accompagner de nombreux adultes avec des troubles du spectre autistique et leurs familles.



## 184.684,19 €

**de dons perçus** qui nous ont permis d'agir efficacement selon les priorités du moment.



## +1200

**participations sur 124 activités différentes** proposées par notre « service loisirs » pour adultes ont été enregistrées au cours de l'année écoulée.



# Cap sur demain

Les projets et initiatives stratégiques à venir constitueront la base des futurs dispositifs, avec pour principale mission d'accompagner au mieux les besoins et les souhaits de toutes les personnes présentant des troubles du spectre autistique au Luxembourg.

**Planification de l'extension du Centre Roger Thelen à Beckerich,** avec la création de 50 places de travail adaptées au sein des ateliers d'inclusion professionnelle.

**Ouverture d'une nouvelle structure d'hébergement à Pétange** permettant d'accueillir deux groupes de vie pouvant accueillir 16 personnes au total.

**13 nouveaux appartements** (logements individuels et encadrés) seront proposés à Pétange.



# Autisme Luxembourg a.s.b.l.

# Pour qui, pour quoi ?

L'ASSOCIATION AUTISME  
LUXEMBOURG A.S.B.L. A ÉTÉ  
FONDÉE EN 1981.

À l'origine, son objectif était de créer des classes d'enseignement spécialisé pour des enfants présentant des troubles du spectre autistique. C'est ainsi qu'est né l'Institut pour enfants autistiques et psychotiques, d'abord soutenu par le Ministère de l'Éducation nationale, puis intégré en 1988 au Service de l'Éducation différenciée.

Aujourd'hui, l'association poursuit cette mission avec une approche globale fondée sur l'inclusion, le respect du rythme de chacun et la valorisation des compétences. Elle propose un accompagnement complet, allant de la formation professionnelle pour jeunes adultes à un environnement de travail adapté, en passant par des solutions de logement encadré et un service d'aide à domicile. Une histoire avant tout humaine, le tout pour favoriser l'épanouissement.

## Notre histoire

**2009** Création de notre service d'assistance à domicile.

**2001** Création du Centre Roger Thelen (CRT) afin d'y installer plusieurs AIP et les services centraux. Progressivement divers services y ont été implantés, tels qu'un : centre d'accueil de jour, service de consultation, service soins et santé, service de formation professionnelle.

**2000** Inauguration de l'atelier « Keramikfabrik » à Esch-sur-Alzette.

**1989** Ouverture du « Centre d'Intégration et de Récréation pour Personnes atteintes d'Autisme ».

Inauguration du centre de jour à Sandweiler.

**2014**

Inauguration de l'extension du CRT à Beckerich.

**2015**

Déménagement de la « Keramikfabrik » au CRT à Beckerich.

**2020**

Ouverture de l'extension « Al Schoul » à Useldange. Déménagement de l'atelier « Back-Office » ainsi que du service de formation professionnelle.

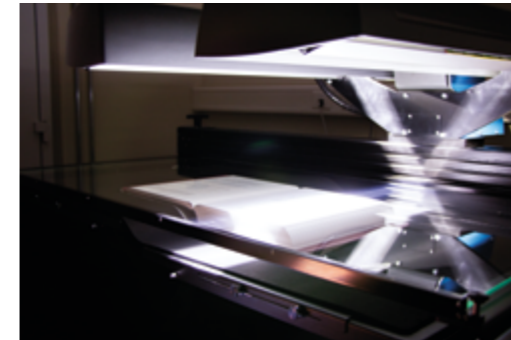
**2019**

Ouverture du foyer d'hébergement à Boxhorn.

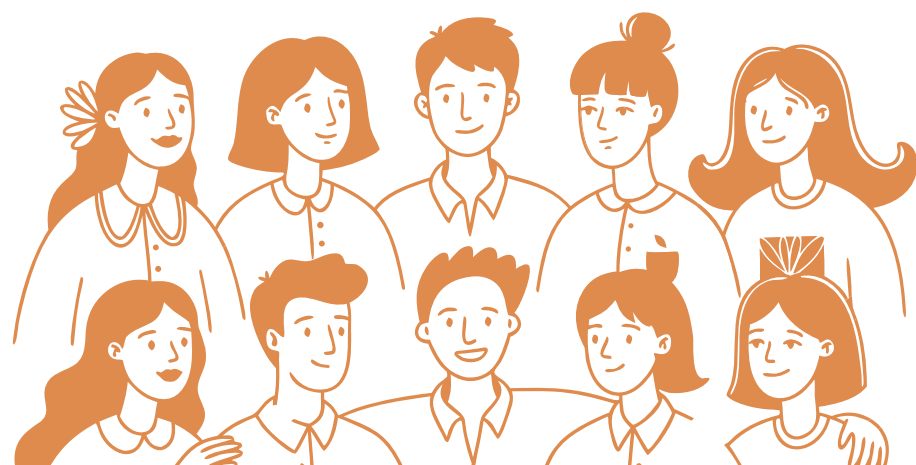
**2016**

Déménagement du foyer Hollerich au nouveau quartier « Elmen » à Olm.

**2024**



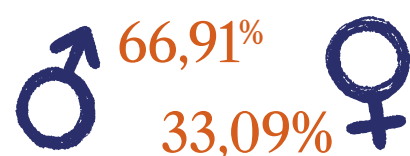
# Notre impact en chiffres



## Autisme Luxembourg a.s.b.l. comptait au 31 décembre 2025 :

### Salariés encadrants

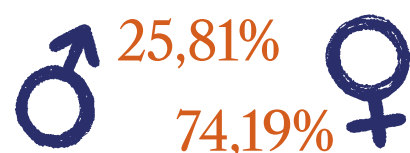
Collaboratrices et collaborateurs encadrants (apprentis inclus)



**139**  
117 ETP

### Salariés handicapés

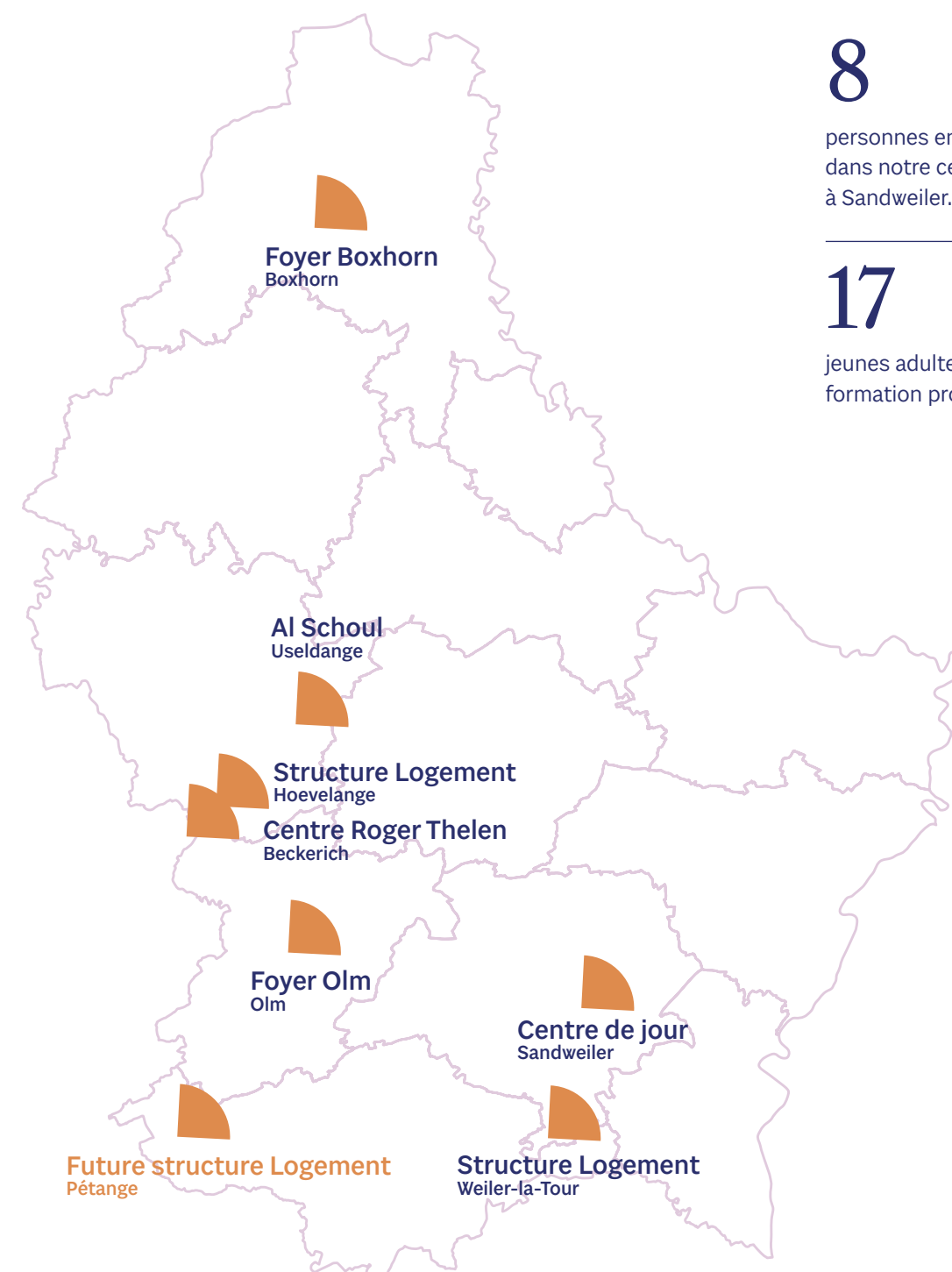
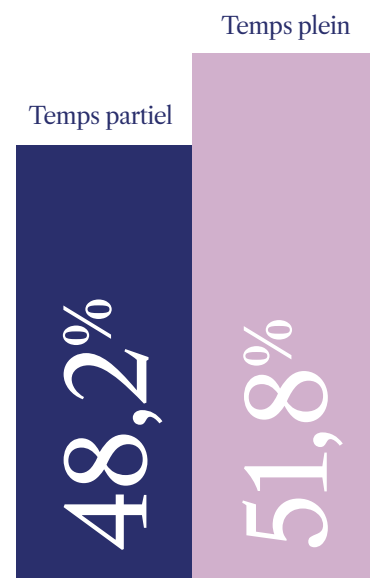
Collaboratrices et collaborateurs avec statut « salarié handicapé »



**93**  
91,25 ETP

## Personnel au 31.12.25 par nationalité (en personnes)

	Salariés encadrants	Salariés handicapés	Total
Luxembourgeoise	108	72	180
Allemande	12	2	14
Belge	4	/	4
Française	4	2	6
Portugaise	7	7	14
Autres	4	10	14
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>93</b>	<b>232</b>



**8**

personnes encadrées dans notre centre de jour à Sandweiler.

**17**

jeunes adultes formés au service de formation professionnelle en 2025

## Bénéficiaires de nos foyers et logements encadrés :

**3**

Hovelange

**5**

Weiler-la-Tour

**8**

Foyer Olm

**11**

Foyer Boxhorn

# Interviews

## Sarah Cintrao

Éducatrice graduée

«Chaque petite victoire du quotidien rappelle l'importance du respect, de l'inclusion et de la dignité de chacun.»



«Je travaille depuis une quinzaine d'années auprès d'adultes atteints de troubles du spectre autistique. Ce métier me tient particulièrement à cœur parce qu'il est profondément humain. Accompagner chaque personne dans son quotidien et l'aider à développer son autonomie, à son propre rythme, donne beaucoup de sens à mon travail. Ce qui me motive le plus, ce sont les petites victoires du quotidien : un progrès, un moment de confiance partagé ou une nouvelle étape franchie. C'est un métier exigeant, mais profondément enrichissant, qui me rappelle chaque jour l'importance du respect, de l'inclusion et de la dignité de chacun.»

## Sarah Melcher

Chargée de direction

«Célébrons les forces de chaque individu et construisons ensemble une société plus inclusive et plus acceptante.»



«J'ai rejoint le monde associatif il y a un peu plus de deux ans en tant que chargée de direction relations publiques et fundraising. Donner la parole aux personnes autistes et à leurs familles est essentiel afin de mieux comprendre leurs réalités et faire évoluer les regards. Parler d'autisme, c'est parler d'un large éventail de manières de communiquer, de percevoir et d'interagir avec le monde. Il suffit d'accepter que chacune et chacun d'entre nous est différent et perçoit donc le monde différemment. Célébrons les forces de chaque individu et concentrons-nous sur la création d'une société plus acceptante et plus inclusive.»

## Katja Hansen

Éducatrice diplômée

«Chaque personne est unique, et c'est cette singularité qui rend notre travail profondément humain et passionnant.»



«La rencontre avec des personnes autistes a accompagné l'ensemble de mon parcours professionnel. Depuis quatre ans chez Autisme Luxembourg, je trouve mon travail au sein du S.T.E.P. particulièrement enrichissant. Pour moi, l'essentiel est de créer une relation de confiance et un lien solide avec chaque personne accompagnée. Beaucoup sont fragiles ou anxieuses, ce qui peut parfois se traduire par des comportements difficiles. J'accorde une importance particulière à une approche globale de la personne : sa famille, ses centres d'intérêt, sa personnalité et son environnement de vie. Chaque personne est unique, et c'est précisément cette singularité qui rend mon quotidien passionnant, varié et profondément motivant.»

## Carlos Entringer

Salarié handicapé

«Cette opportunité représente pour moi un véritable rêve devenu réalité.»



«J'ai rejoint Autisme Luxembourg en tant que stagiaire, en travaillant au sein des ateliers cuisine et Info-Média. Grâce à ma persévérance et à ma volonté de toujours fournir un travail de qualité, j'ai eu l'opportunité d'être engagé définitivement, ce qui a été une immense fierté pour moi. Aujourd'hui, je me sens respecté, compris et pleinement à l'aise dans mon environnement de travail. J'entretiens également de très bonnes relations avec mes collègues. Depuis mon plus jeune âge, je suis passionné par le fonctionnement des médias, et l'atelier Info-Média me permet non seulement de mettre en pratique mes compétences, mais aussi d'apprendre et d'évoluer chaque jour. Cette opportunité représente pour moi un véritable rêve devenu réalité.»

# Organes de gouvernance de notre association

## Conseil d'administration



**Charles Kaufhold**  
Président

**Jean-Marie Govaerts**  
Secrétaire

**Michel Brachmond**  
Membre

**Mélanie Burk**  
Vice-Présidente

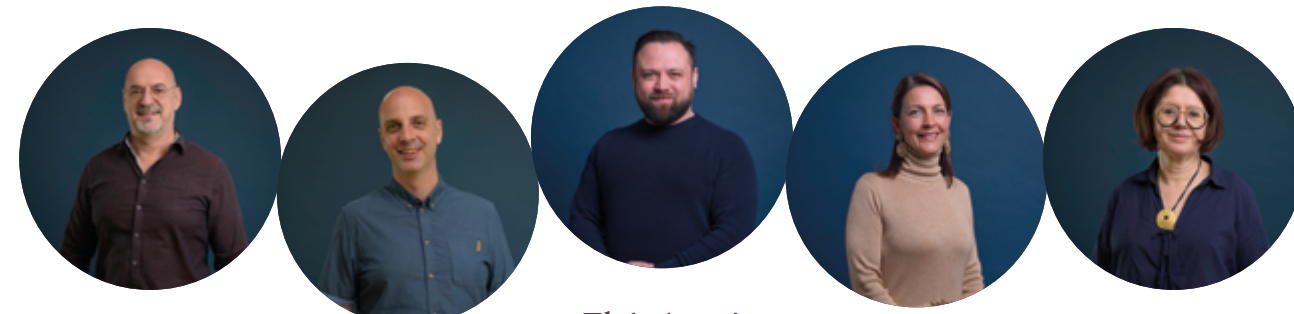
**Patrick Schiltges**  
Trésorier

**Pit Thillens**  
Membre

**Gilles Dall'Agnol**  
Vice-Président

Aucun salarié d'Autisme Luxembourg a.s.b.l. n'est membre du conseil d'administration. Monsieur Marc De Geest, directeur général et Monsieur Cliff Hever, directeur adjoint sont invités permanents aux réunions du conseil mais n'ont pas de mandat délibératif.

## Comité de direction



**Marc De Geest**  
Directeur Général

**Cliff Hever**  
Directeur adjoint

**Elvis Agovic**  
Chargé de direction  
Production &  
Commercialisation

**Sarah Melcher**  
Chargée de direction  
Relations Publiques &  
Fundraising

**Nathalie Oberweis**  
Chargée de direction  
Pédagogie & Formation  
Continue

La mission de la direction consiste essentiellement à assurer la gestion quotidienne des services. Elle prépare et accompagne les projets de l'association. Elle mène et soutient les changements internes et externes. Elle participe également activement aux différentes instances du secteur du handicap.

Cette stratégie vise à favoriser la solidarité, la cohésion et les échanges de bonnes pratiques entre les gestionnaires du secteur. Elle cherche aussi à renforcer le poids du secteur dans les négociations avec les financeurs. Enfin, elle permet de mieux positionner Autisme Luxembourg a.s.b.l. dans un environnement légal, réglementaire et conventionnel en constante évolution.

## Le comité de direction est plus précisément en charge :

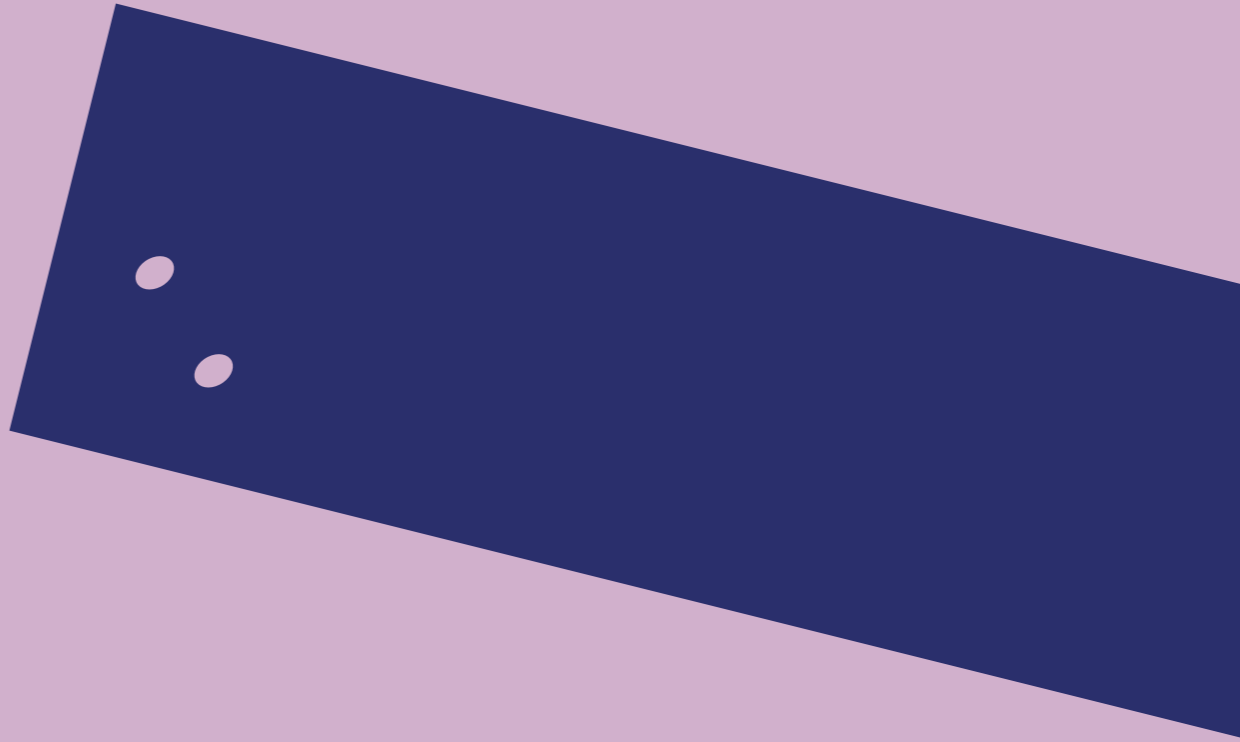
- du service de formation professionnelle
- des ateliers d'inclusion professionnelle
- du centre de jour
- du service d'interventions ambulatoires
- des services santé et bien-être
- des structures d'hébergement
- du service administratif, financier et technique

## Chefs de groupe

Pour la gestion des équipes, la direction est assistée par sept chefs de groupe, qui travaillent au sein des équipes sur le terrain tout en assurant des tâches de coordination.

## Au 31 décembre 2025, l'équipe des chefs de groupe se compose comme suit:

Sarah Cintrao, chef de groupe « Service d'interventions ambulatoires »  
Martin Burgard, chef de groupe « Service de formation professionnelle »  
Elena Garcia Ortiz, chef de groupe « Centre de jour » à Sandweiler  
Kim Schroeder, chef de groupe « Foyer Olm »  
Cathy Soeder, chef de groupe « Ateliers artisanaux »  
Jill Staudt, chef de groupe « Ateliers digitaux »  
Joachim Thielen, chef de groupe « Foyer Boxhorn »



# Impact sur le terrain

# Notre service de formation professionnelle

Notre service de formation professionnelle (SFP) accompagne des jeunes avec troubles du spectre autistique à une étape clé de leur vie : l'entrée dans le monde professionnel. L'accompagnement pédagogique individualisé et l'intégration sociale constituent les fondements de notre offre de formation, adaptée aux besoins spécifiques de chaque participant(e).

## Au fil du parcours,

les équipes aident les jeunes adultes à construire leur projet. L'objectif est de les orienter vers une solution adaptée : ateliers d'inclusion professionnelle, service d'activités de jour ou toute autre voie en adéquation avec leurs besoins et leur évolution.

## Les objectifs de formation

sont définis individuellement. Les participants sont répartis en deux groupes, à Beckerich (7) et à Useldange (10), selon leur niveau d'autonomie et leurs compétences. Au quotidien, deux équipes pluridisciplinaires les accompagnent avec attention. Elles sont composées d'un pédagogue spécialisé, de deux éducateurs gradués et de huit éducateurs diplômés.



## Les objectifs de formation



Évaluer le niveau et les besoins spécifiques de chaque participant.



Promouvoir l'autonomie et préparer les bénéficiaires à une insertion professionnelle.



Favoriser l'acquisition et le développement des compétences personnelles.

En 2025, le service a poursuivi son évolution, avec une volonté claire : s'adapter toujours mieux aux besoins des personnes accompagnées. Cette dynamique s'est traduite par un travail de fond sur le développement du service, mais aussi par l'évolution de nos ateliers d'inclusion professionnelle.

# 4

personnes ont effectué un stage de courte durée dans nos ateliers.

# 6

personnes ont signé un contrat de travail au sein d'Autisme Luxembourg.

« Les personnes évoluent particulièrement bien lorsque les cadres ne limitent pas, mais offrent repères, sécurité et possibilités de participation »  
- Nathalie Oberweis, chargée de direction



# Nos ateliers d'inclusion professionnelle

## Onze ateliers, autant de savoir-faire à découvrir

Autisme Luxembourg propose un environnement de travail adapté aux personnes atteintes des troubles du spectre autistique, à travers des ateliers d'inclusion professionnelle qui valorisent des produits et services artisanaux ou locaux.

Dix ateliers sont situés à Beckerich tandis qu'un onzième est basé à Useldange. Autant de lieux où les savoir-faire s'expriment au quotidien. Au back-office, les souvenirs prennent une nouvelle vie : documents, photos ou cassettes sont numérisés pour être conservés durablement. À l'imprimerie, les idées prennent forme. Au jardinage, fruits et plantes sont cultivés avec soin et utilisés dans d'autres ateliers pendant qu'en couture, les matières sont réinventées.

Chaque jour, l'objectif est le même : offrir un cadre structurant et bienveillant, dans lequel chacune et chacun peut s'épanouir pleinement à travers l'exercice d'un métier. La transmission du savoir-faire y joue un rôle clé, en renforçant les compétences, l'autonomie et la confiance en soi.

Fin 2025, 93 salariés en situation de handicap y évoluaient, accompagnés au quotidien dans leur parcours, leur formation et leur intégration professionnelle.



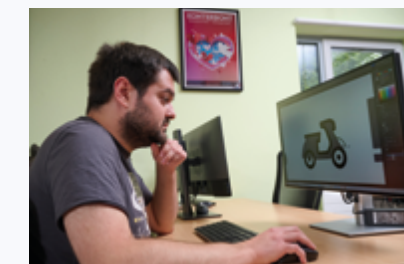
## Des ateliers digitaux...

ATELIER N°1  
Back-office



Photos de famille, anciens livres, archives ou cassettes vidéo oubliées : l'atelier back-office redonne vie à ce qui compte. Nos équipes numérisent avec soin et précision, pour permettre de préserver vos souvenirs et de les transmettre autrement.

En outre, ce travail facilite aussi la gestion et l'archivage pour les administrations et les entités publiques en garantissant des solutions fiables et sécurisées.



ATELIER N°2  
Imprimerie



Vous avez besoin d'un dépliant, d'une affiche événementielle, d'une brochure, de cartes de visite, de remerciements ou d'invitations personnalisées pour une communion ou un anniversaire ?

De la conception graphique à la finition personnalisée, en passant par le choix du papier FSC adapté et des techniques d'impression : l'œil avisé de notre équipe de l'atelier imprimerie est à votre disposition !

ATELIER N°3  
Laser-tec



Papier, carton, bois, ardoise ou verre font partie des nombreux matériaux que nos lasers peuvent travailler.

Qu'il s'agisse de gravure, de découpe ou des deux, nos machines permettent de créer une large variété de produits : boîtes multi-usages, emballages, objets décoratifs, sous-verres, et bien plus encore.

Et si on prenait le temps d'échanger pour comprendre vos idées et donner vie à vos projets ?

ATELIER N°4  
Info-média



Konterbont - premier magazine entièrement digital en luxembourgeois - est édité par l'atelier Info-média. Il constitue un outil idéal pour apprendre la langue du pays, enrichir son vocabulaire et améliorer sa prononciation.

L'atelier réalise également des analyses de sites internet afin de favoriser des conceptions plus neutres en CO<sub>2</sub>. L'initiative « Gréng Web », qui promeut une culture du web durable, est coordonnée par l'organisation à but non lucratif Umweltberodung Lëtzebuerg.

Enfin, l'atelier dispose d'un studio photo à 360° et assure la gestion du site internet ainsi que des réseaux sociaux de l'asbl.

« Par nos impressions, vous faites toujours la bonne impression »

- Elvis Agovic, chargé de direction

## ... Et un savoir-faire artisanal

### ATELIER N°5 Jardinage



L'atelier de jardinage entretient deux vergers ainsi que les espaces verts du site de Beckerich tout au long de l'année. Un atelier qui a toute son importance puisque les fruits récoltés, issus de cultures certifiées bio, sont utilisés dans nos confitures, pavés de fruits et gommages maison.

Un potager permet également de cultiver légumes et herbes fraîches, directement intégrés dans les savoureux plats préparés par l'atelier cuisine.

En hiver, l'activité se concentre sur la production de petits bois d'allumage, fabriqués à partir de palettes recyclées.



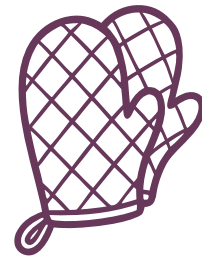
### ATELIER N°7 Confiserie



Impossible de prendre un bon petit-déjeuner sans nos confitures artisanales, riches en goût et en douceur. Fruits rouges, poires, prunes ou cerises : nos fruits sont issus de nos propres vergers.

Avec savoir-faire et attention, l'atelier crée une gamme de confitures gourmandes, ainsi que des pavés de fruits et des gommages qui régaleront les papilles.

### ATELIER N°6 Cuisine



Chaque jour, l'atelier cuisine prépare des plats qui sentent bon le fait maison : un menu, deux alternatives et des sandwiches sains et variés.

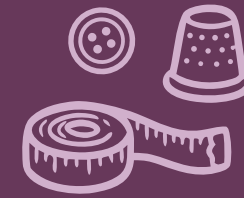
Ces repas sont cuisinés pour le personnel des sites de Beckerich et d'Useldange, mais aussi pour toutes les personnes qui passent en take-away à Beckerich.

L'atelier propose également des créations gourmandes pour vos événements : canapés, mini-sandwiches, pains surprise, salades fraîches, mignardises ou salades de fruits.



« Du fruit, du vrai, du plaisir »  
- Michel Gargano,  
Responsable atelier confiserie

### ATELIER N°8 Couture



Sacs de café, bâches, vêtements de travail ou textiles usagés : des matériaux qui auraient pu être jetés trouvent une nouvelle vie dans notre atelier de couture.

Dans une démarche d'upcycling, nous les transformons en créations uniques. Les tissus en coton biologique sont imprimés avec des motifs originaux imaginés par certains de nos salariés tandis que des jeux de société, coussins de lecture, formes à la découpe peuvent être réalisés sur demande.

### ATELIER N°9 Céramique



Ici, vos vœux sont exaucés ! Les potiers de l'atelier céramique donnent vie à une large gamme d'objets en argile, entièrement façonnés à la main selon un savoir-faire traditionnel.

Nains de jardin, fleurs décoratives ou cadeaux pour les fêtes : chaque création est unique et reflète la créativité de l'atelier, sans limites ... ou presque.

### ATELIER N°10 Buanderie



Vous êtes un club de sport ou une entreprise et vous avez régulièrement des serviettes, des maillots de sport ou des vêtements de travail sales ? Ou vous avez tout simplement des éléments encombrants à nettoyer ?

Notre atelier buanderie s'en occupe. Il lave et plie votre linge, pour que vous puissiez le récupérer, comme neuf !

### ATELIER N°11 Papier



Comme autrefois, nous fabriquons du papier recyclé sur base de vieux papiers, de papiers résineux et de serviettes colorées.

Entièrement fabriqué sur place, le papier recyclé est ensuite retravaillé avec créativité et soin. Il devient alors l'objet d'une multitude de créations uniques et personnalisées : cartes, emballages cadeaux, invitations ou menus sur mesure.



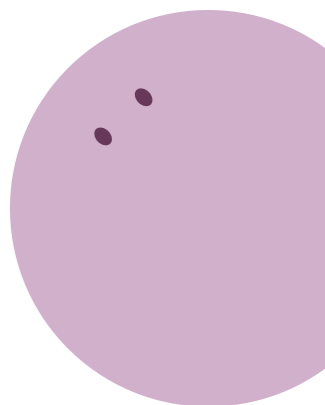
# Nos dispositifs d'accompagnement





«Créer, c'est oser écouter son imagination»  
- Sara Ribeiro, éducatrice diplômée

# Notre service d'assistance à domicile



## Votre bien-être chez vous est notre priorité

Rester chez soi, dans un environnement familial, est essentiel pour l'équilibre et la qualité de vie. C'est dans cette optique que nous accompagnons chaque personne, avec écoute et bienveillance.

Depuis 2008, nos équipes du service d'assistance à domicile sont dévouées à notre mission qui est de répondre au mieux aux besoins et souhaits évolutifs des personnes atteintes de troubles du spectre autistique résidant au Luxembourg. Beaucoup vivent de manière autonome ou souhaitent le devenir. Notre rôle est de les accompagner dans ce chemin, à leur rythme.

## Nos différents accompagnements individuels

- Activités d'aides à domicile**  
(ex. ménage, lessive)
- Conseils et aides aux démarches administratives**  
(demandes aux prestations d'assurance dépendance)
- Accompagnement lors de courses, sorties et visites médicales**
- Accompagnement à la vie sociale et activités de loisir**
- Planification et réalisation de voyages adaptés**



«Notre service d'assistance à domicile offre un accompagnement individuel et ce à tout moment de leur vie grâce à une panoplie de services de la plus haute qualité.»  
- Sarah Cintrao, éducatrice graduée

# 12

personnes suivies régulièrement par une équipe de 6 encadrants

# 1593

suivis individuels assurés en 2025

# Notre centre de jour à Sandweiler



## Une meilleure qualité de vie, un accompagnement personnalisé

Depuis juin 2020, notre structure de jour accueille des personnes adultes avec un trouble du spectre autistique, sans statut de salarié handicapé.

Notre équipe pluridisciplinaire – à savoir éducateurs, aide-soignante et auxiliaires de vie – accompagne un groupe de huit personnes au quotidien. Ensemble, on travaille à développer les compétences de chacun, tout en veillant à l'équilibre entre bien-être, rythme de vie et santé.

### Au programme

Des activités variées qui touchent au cognitif, au social, au moteur, au créatif, au physique... et bien sûr à l'émotionnel.

### Notre mission

Prendre soin de la personne dans sa globalité.

## Notre offre au centre de jour comprend :



### Bien-être général et stimulation des sens

séances de relaxation, stimulation basale, massages et bains de mains, ...



### Soins/santé

soins corporels, douches, manucures et pédicures, ...



### Motricité

travail sur le schéma corporel et le sens de l'équilibre, AirTramp, promenades, piscine, activités sportives



### Insertion sociale

sorties adaptées aux besoins des bénéficiaires, excursions, sorties au restaurant, visites d'une ferme pédagogique, promenades à vélo, ...



### Éducation à la vie pratique

cuisiner, mettre et débarrasser la table, faire les courses ou plier le linge, ...



### Activités ludiques et artistiques

promotion de l'expression orale, jeux de concentration, puzzles, chant, musique, bricolage, peinture, ...



# Notre logement encadré à Olm



## Soutenir les capacités et besoins individuels au quotidien

2024

Inauguration au mois de juin 2024 du foyer d'hébergement à Olm.

8

Accueille 8 personnes avec autisme dans un cadre de vie adapté, sécurisant et encadré.

300 m<sup>2</sup>

Sur près de 300 m<sup>2</sup>, il comprend huit chambres, cinq salles de bains, un espace de vie lumineux, une cuisine entièrement équipée ainsi qu'un bureau dédié à l'équipe d'encadrement.



Situé dans le quartier "Elmen" et réalisé en collaboration avec la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM), ce lieu de vie a été pensé pour allier confort, autonomie et accompagnement au quotidien.

## Au quotidien,

une équipe pluridisciplinaire veille sur les résidents avec attention et bienveillance. Elle se compose de quatre éducateurs(trices) diplômés, d'une aide éducatrice, de deux auxiliaires de vie, d'une aide-soignante, d'une infirmière et d'un agent d'inclusion en formation.

Chacune et chacun est accompagné selon ses besoins, son rythme et ses capacités. Derrière cet accompagnement, il y a des gestes simples mais essentiels : aider dans le quotidien, encourager les liens sociaux, veiller à la santé et soutenir l'équilibre émotionnel.

## Au fil des jours,

une relation de confiance se construit. L'objectif est clair : offrir un lieu de vie serein, où chacun se sent en sécurité, entouré et à sa place.

Un lieu où la qualité de vie, le respect et l'attention portée à chaque personne, en lien avec ses proches et le corps médical, sont au cœur de tout.

« Chacun est accompagné selon son rythme et ses capacités »

- Kim Schroeder, chef de groupe



# Notre foyer à Boxhorn

## Un habitat encadré et des services sur mesure

À Boxhorn, le foyer accueille 11 résidents dans un cadre de vie protégé, pensé pour répondre à des besoins d'accompagnement plus soutenus, liés à l'âge ou au handicap. Au quotidien, une équipe pluridisciplinaire composée d'aides-soignantes, d'auxiliaires de vie, d'éducateurs et d'infirmières veille avec attention à créer une atmosphère familiale, faite de calme, de sécurité et de respect de l'intimité malgré une prise en charge plus intense.

Le foyer permet aux résidents de maintenir leurs compétences, de se former et, si possible, d'améliorer leur autonomie. C'est en fonction de leurs compétences que les résidents sont activement impliqués dans les tâches de la vie quotidienne.



« Nous œuvrons au quotidien afin de pouvoir garantir un cadre de vie protégé et bienveillant. L'accent est mis sur un accompagnement personnalisé centré sur le respect du rythme de chaque individu. »

- Cliff Hever, directeur adjoint

L'équipe travaille en lien étroit avec les professionnels du Centre Roger Thelen à Beckerich, ainsi qu'avec les familles et les proches, pour assurer un suivi cohérent, humain et de qualité. L'échange régulier avec les familles constitue un aspect essentiel de notre travail.

# 11

résidents bénéficient de l'assurance dépendance



## Activités contribuant à un quotidien stimulant et varié :

### Des excursions

à la ferme thérapeutique ou promenades dans la nature

### Des sorties à la piscine

ou autres activités sportives comme les entraînements avec Special Olympics Luxembourg

### Des sorties au restaurant

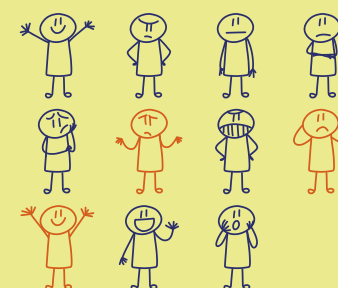
Des sessions de relaxation sur l'AirTramp

### Des sessions de cynothérapie

### Des colonies de vacances

### Des ateliers

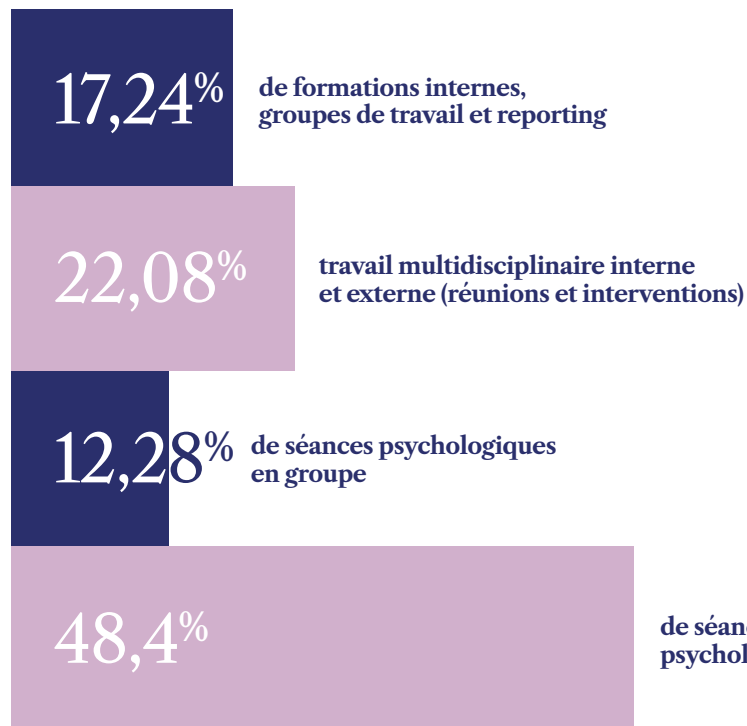
de cuisine ou de pâtisserie



Parmi les 11 résidents du groupe de vie, **3** d'entre eux travaillent quotidiennement dans les ateliers d'inclusion professionnelle à Beckerich.

L'objectif étant toujours d'offrir à chaque individu la plus grande participation possible et une bonne qualité de vie.

# Cap sur nos services santé et bien-être



4.762,5

unités et séances psychologiques



de séances psychologiques individuelles

## Soutien psychologique

Derrière chaque accompagnement, il y a une personne à écouter, à comprendre et à soutenir. En 2025, notre équipe se composait de cinq psychologues, engagés aux côtés des personnes accompagnées. Leur mission est de soutenir chacun dans son parcours, qu'il soit professionnel ou personnel, en favorisant l'épanouissement et le bien-être au quotidien.

L'accompagnement est individualisé et tient compte des compétences, des besoins et des objectifs de chacun. Il se traduit par des séances individuelles, sur le lieu de travail, au foyer ou au centre de jour. L'équipe propose également des échanges avec les familles et les professionnels externes, ainsi que des groupes de parole pour les résidents et des groupes de soutien au sein des ateliers.

Ce travail s'inscrit dans une approche multidisciplinaire, avec un suivi personnalisé qui renforce l'impact sur le bien-être des personnes accompagnées.

Au-delà du suivi individuel, le service psychologique soutient aussi les équipes éducatives au quotidien, participe au développement des projets internes et intervient dans le cadre de l'assurance dépendance.

Enfin, il joue un rôle de conseil et de formation, en interne comme en externe, et oriente les demandes externes vers les services les plus adaptés.



## Sophrologie et pédagogie

Le rôle du sophrologue est de constituer avec la personne encadrée une « boîte à outils » individuelle rassemblant les méthodes les plus appropriées pour son bien-être (exercices de respiration, visualisations, relaxation progressive ...).

Pour les personnes avec autisme, cette approche permet de mieux comprendre leurs sensations, d'identifier leurs besoins et de trouver des repères apaisants. Elle ouvre un chemin vers plus de sérénité, mais aussi vers une meilleure confiance en ses propres capacités en apprenant à se recentrer, à respirer et à tout simplement mieux se connaître.



## Notre infirmerie

Prendre soin, accompagner, rassurer. L'infirmerie joue un rôle essentiel dans le parcours des personnes avec troubles du spectre autistique.

Au quotidien, nos infirmières assurent la coordination des soins, accompagnent les patients et leurs familles, et adaptent les traitements aux besoins spécifiques de chacun.

Ce travail repose sur une vision globale de la personne. Il s'agit de faire le lien entre les différents acteurs médicaux, paramédicaux et sociaux, afin d'assurer une prise en charge cohérente et continue.



En 2025, notre service infirmier a ainsi coordonné et accompagné :

156

heures de visites médicales de médecins généralistes et psychiatres

2500

passages à l'infirmerie (petite plaie/ interventions médicales)

62,75

heures de visites médicales externes

988

heures d'accompagnement (nutrition et hygiène corporelle)

## Coordination de l'assurance dépendance

L'assurance dépendance prend en charge les frais liés aux aides et soins nécessaires lorsque une personne a besoin d'une assistance pour les actes essentiels de la vie quotidienne, tels que l'hygiène corporelle, l'alimentation ou la mobilité, en raison d'une maladie ou d'un handicap physique, psychique ou mental.

Au sein d'Autisme Luxembourg, le service de coordination de l'assurance dépendance accompagne les bénéficiaires dans la gestion de leur dossier, en tenant compte de leur cadre de vie et de leurs besoins spécifiques.

5

bénéficiaires sont pris en charge par le service d'intervention ambulatoire

7

bénéficiaires résident dans notre foyer à Olm

11

personnes résident dans notre foyer à Boxhorn

13

évaluations ou réévaluations ont été réalisées en 2025

66

personnes encadrées par nos services ont été prises en charge par l'assurance dépendance.



## L'orthophonie au service de l'autisme

Le service de logopédie de l'association est aujourd'hui composé de trois orthophonistes. Diplômées et reconnues par le Ministère de la Santé, elles accompagnent les patients en quatre langues : luxembourgeois, allemand, français et italien.

En 2025, 42 salariés encadrés du Centre Roger Thelen et du foyer de Boxhorn ont bénéficié d'un suivi logopédique régulier, à travers 1.289 thérapies individuelles et 282 accompagnements lors des repas.

Chaque parcours débute par un bilan orthophonique. Ce premier échange permet de mieux comprendre les forces, les besoins et les difficultés de la personne. À partir de là, les équipes pluridisciplinaires définissent ensemble des objectifs thérapeutiques adaptés, toujours en lien avec le quotidien.

L'objectif reste le même : renforcer l'autonomie et soutenir la communication sous toutes ses formes. Car il n'existe pas une seule manière de communiquer, mais plusieurs : langage oral, écrit, gestes, mimiques ou encore outils de communication alternative.

Une attention particulière est également portée aux repas de midi, moments à la fois sociaux et thérapeutiques. Les orthophonistes y accompagnent les bénéficiaires tout en veillant aux éventuels troubles de la déglutition.

Les séances sont variées et évolutives : travail de la motricité faciale et buccale, perception, articulation, compréhension, lecture, écriture ou encore utilisation d'outils de communication. Le transfert des acquis dans la vie quotidienne, avec les familles et les équipes, reste un point essentiel.

Au fil des séances, ce sont des progrès discrets mais essentiels qui se construisent, pas à pas, dans le quotidien.

Parce que la logopédie s'inscrit dans un travail multidisciplinaire, elle repose aussi sur une documentation rigoureuse, des échanges réguliers avec les équipes et une préparation continue des contenus.

Enfin, le service accorde une grande importance à la formation continue, avec 4 formations internes et 11 formations externes suivies en 2025, afin de rester au plus proche des pratiques actuelles.

## Les bienfaits de l'ergothérapie

En 2025, notre service d'ergothérapie a pu compter sur une équipe de 4 ergothérapeutes dans l'accompagnement des personnes avec des troubles du spectre autistique encadrées par notre association.

### Nos activités en chiffres

2140

séances de thérapie individuelle sur nos sites de Beckerich, Boxhorn et Sandweiler, accompagnant 79 bénéficiaires

333

heures d'entraînement et d'apprentissage pour l'accompagnement aux repas en salle à manger (CRT et Boxhorn).

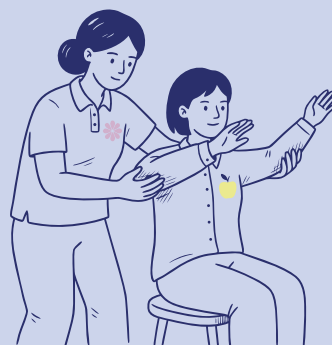
143

interventions pour la mise à disposition et le suivi d'aides techniques et de chaussures de sécurité, ainsi que pour des conseils d'aménagement de l'environnement



7

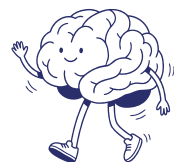
formations suivies par nos ergothérapeutes, abordant des thématiques variées telles que l'autisme et le vieillissement, la thérapie du système nerveux sympathique, l'approche TEACCH, le snoezelen, l'autisme et l'alimentation ou l'adaptation de l'environnement aux particularités sensorielles et perceptives de l'autisme.



## Des séances personnalisées

Notre service adapte ses interventions en fonction des besoins spécifiques de chaque personne.

Voici quelques-unes de nos actions principales :



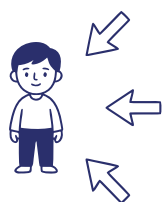
**Développement des capacités physiques et cognitives :** motricité globale ou fine, régulation du tonus, endurance, coordination, mémoire, attention, flexibilité mentale et fonctions exécutives.



**Conseils et mise en place d'aides techniques adaptées** aux besoins des salariés encadrés et des ateliers d'inclusion professionnelle.



**Intervention en cas de crise** pour accompagner et soutenir nos bénéficiaires en difficulté.



**Évaluation et prise en charge des perceptions sensorielles** pour améliorer le confort et la participation aux activités, soins corporels, douches, manucures et pédicures, ...



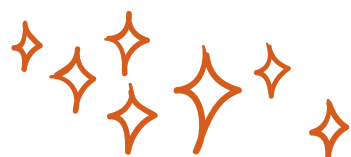
**Conseil en aménagement de l'environnement** et recherche de mobilier adapté aux besoins spécifiques des ateliers et des usagers, cuisiner, mettre et débarrasser la table, faire les courses ou plier le linge, ...



**Entraînement aux gestes du quotidien :** repas, habillage, hygiène, gestion du temps et de l'argent.



# Le projet S.T.E.P.



## De la conception à la phase pilote

Après avoir posé les bases du projet S.T.E.P. (Stabilization and Empowerment of People with multiple diagnosis) en 2024, nous avons pu franchir une nouvelle étape décisive en 2025.

Après une année consacrée à l'analyse des besoins et à la construction du projet, 2025 a marqué le passage à l'action.

### L'objectif était clair

Tester, en conditions réelles, les modules développés pour des personnes avec troubles du spectre autistique et diagnostics psychiatriques associés.

**À cette fin, une phase pilote ciblée a été lancée, au cours de laquelle une équipe de base fixe a accompagné la mise en œuvre.**



# 8

nouveaux bénéficiaires ont pu être officiellement intégrés en 2025.

Les premiers succès en matière d'insertion professionnelle méritent d'être soulignés:



Un participant a déjà pu être intégré avec succès dans la structure d'Autisme Luxembourg.

**À la clé :** un contrat de travail fixe et à durée indéterminée dans nos ateliers d'inclusion professionnelle



Un autre participant a terminé son stage d'observation avec un résultat positif

Il a été engagé à titre définitif au 1er janvier 2026.

L'ensemble de la phase pilote a fait l'objet d'une évaluation continue, directement intégrée au projet. Les enseignements tirés ont permis d'ajuster rapidement les modules aux besoins réels des personnes accompagnées.

Ces résultats positifs confirment la pertinence de notre approche globale et constituent une base solide pour répondre, de manière durable, aux besoins encore présents en matière de prise en charge au Grand-Duché.



# Programme loisirs 2025

## Nos activités adaptées et inclusives pour adultes

Rester actif tout en profitant d'un encadrement soignant de qualité, garanti par nos équipes : voilà ce que nous promettons chaque année ! Notre « service loisirs » vise l'inclusion dans la société par le biais d'activités récréatives. À travers des activités récréatives, des excursions et des voyages, il favorise l'inclusion et permet à chacun de vivre des expériences variées, à son rythme. Notre objectif : permettre aux personnes avec des troubles du spectre autistique de vivre des moments de rencontres, de découvertes et d'échanges, comme pour tout à chacun.

### Notre objectif

Permettre aux personnes avec des troubles du spectre autistique de vivre des moments de rencontres, de découvertes et d'échanges, comme pour tout à chacun.

## Notre programme d'activités 2025

Notre « service loisirs » pour adultes a connu un grand succès en 2025.  
Presque toutes les activités ont affiché complet.

# 124

activités différentes ont été proposées au cours de l'année



# 1200

participations aux activités

### Let's cook

Let's cook – est un cours de cuisine pouvant accueillir **7 personnes**. Ce cours a lieu une fois par mois, dans les locaux de l'école d'Hôtellerie de Diekirch. C'est grâce à une belle collaboration avec le cuisinier et chargé de cours, Monsieur Gildas Le Clerc, que nos membres peuvent découvrir l'art de la cuisine dans un cadre professionnel.

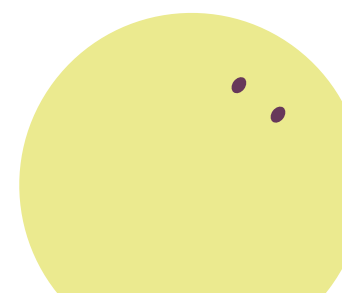
### Let's create

Let's create – est un cours artistique et créatif pouvant accueillir entre **6 et 8 personnes**. Ce workshop visant la créativité à travers le bricolage, la photographie ou d'autres vecteurs, a lieu dans nos locaux à Sandweiler. Les cours se déroulent une fois par mois et connaissent un franc succès



### Let's move

Let's move – est un club de sport encadré par **2 éducateurs de notre service**. Les cours ont lieu tous les mercredis dans le hall omnisport à Beckerich.



### Let's walk

Let's walk – est un club de randonnée. Les membres sont libres de participer une fois par mois à une randonnée, suivant les plans des « Trails » les plus connus du Grand-Duché.



## Voyages

Voyages – 6 personnes accompagnées ont profité d'un séjour all-inclusive d'une semaine à Roquetas de Mar en Espagne. En mai, un voyage a été organisé à Cologne, où la participation à un match de Football était au programme.



## Sorties / événements

Des événements phares de notre pays comme la « Schueberfouer », ou des excursions régulières au « Eifelpark » ou « Calypso Erlebnisbad » restent des événements clés de notre calendrier d'activités.



## It's time for « Disc-O-Tisme »

L'équipe du service loisirs planifie et organise des après-midis de discothèque inclusive. L'objectif de ces événements est de briser les barrières et de favoriser de nouvelles amitiés et peut-être même des relations amoureuses dans une ambiance discothèque inclusive et ouverte à tout public.

# 596

entrées lors de 4 après-midis disco grâce au soutien de nombreux bénévoles



# Financement & partenaires



# Conventions et financement

## Conventions

Autisme Luxembourg a.s.b.l. est conventionnée avec le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, le Ministère du Travail ainsi qu'avec le service des salariés handicapés de l'ADEM qui financent la majorité de ses activités en relation avec l'aide aux personnes en situation de handicap.

De plus, en tant que prestataire d'aides et de soins (Réseau, ESI, CSS) l'association est conventionnée avec la Caisse nationale de santé en vue de la prestation des actes de l'assurance dépendance.

## En 2025,

s'est rajoutée une convention conclue entre le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique et notre organisation pour une durée de deux ans. En tant qu'éditeur citoyen à travers notre magazine digital KONTERBONT, notre association joue un rôle-clé au Grand-Duché de Luxembourg pour l'éducation aux médias pour les jeunes et les personnes avec des troubles du spectre autistique.



## Dons

Si les ressources publiques couvrent l'essentiel, elles ne suffisent pas toujours à répondre à tous les besoins et projets plus spécifiques de notre association. Les dons de nos nombreux donateurs, institutions, associations, entreprises et particuliers nous ont permis de financer des projets concrets et d'agir efficacement selon les priorités du moment.

# 184 684,19€

perçus en 2025

# Merci

pour votre soutien généreux !

## Nos remerciements s'adressent plus particulièrement à

Avicole Scheffleng ASBL, Candriam, Cluster Maritime Luxembourg ASBL, Commune Beckerich, Commune Dalheim, Commune Helperknapp, Commune Mondorf-les-Bains, Déifferdenger Käschtefrënn ASBL, Deme Luxembourg S.A., Entente des Sociétés Gemeng Biekerech, FIFTY-ONE Iechternach, Fondation Auxilium, Lanz Bulldog Frënn Déifferdeng, LXCDM SARL, M&G Investments, MTP Events ASBL- Classic Day Schoetter, Schmugglertour Beckerich, Senioreforum Gemeng Useldeng ASBL, SOCOM S.A., State Street Bank Convera UK Ltd, The Luxembourg rose of tralee ASBL, Ogier Luxembourg.

## Dons à la mémoire de personnes décédées en 2025:

Madame Heirens Mathilde, Madame Zeimes-Schroeder Triny, Madame Marie-Thérèse Scheitler-Biver, Monsieur Marc Niederkorn, Madame Tania Brachmond-Bruck, Madame Milla Simon-Bausch.



Au conseil d'administration de :  
AUTISME Luxembourg A.s.b.l.  
1, Jos Seyler Strooss  
L-8522 Beckerich  
R.C.S. Luxembourg : F 5176

## Rapport sur l'audit des états financiers

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association sans but lucratif AUTISME Luxembourg A.s.b.l. (« l'Association »), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes en vigueur au Luxembourg.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'Association conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent en matière d'audit des états financiers, selon les règles de déontologie applicables. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les notes 2.3.9 et 7 aux états financiers, qui décrivent le changement de méthode comptable opéré au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 concernant l'évaluation des valeurs mobilières détenues par l'Association au titre du fonds dédié sur dons.

Jusqu'au 31 décembre 2024, ces valeurs mobilières étaient évaluées à leur juste valeur à la date de clôture, les variations de juste valeur étant inscrites en contrepartie du poste « Autres réserves – Fonds dédiés sur dons » au passif. À compter de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'Association évalue ces valeurs mobilières au coût d'acquisition ; une correction de valeur est constituée lorsque la valeur estimée de réalisation à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition et que la dépréciation présente un caractère durable.

Comme indiqué à la note 2.3.9, les chiffres comparatifs au 31 décembre 2024 n'ont pas été retraités et restent présentés selon la méthode antérieure. En conséquence, les montants présentés au bilan au 31 décembre 2025 sous les rubriques « Valeurs mobilières » à l'actif et « Autres réserves – Fonds dédiés sur dons » au passif ne sont pas directement comparables avec ceux présentés au 31 décembre 2024.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Autres points

Les états financiers de l'Association pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre réviseur d'entreprises agréé, FIDUCIA AUDIT S.à r.l., qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers en date du 25 avril 2025.

### Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

### Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Association à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Entrust Revision S.à r.l.

Représentée par

Mohammed Ben Razek

Mohammed BEN RAZEK

Gérant, Réviseur d'entreprises agréé



# Bilan annuel

Comptes annuels pour l'exercice  
au 31 décembre 2025



**BILAN**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 (en EUR)

**AUTISME Luxembourg A.s.b.l.**

1, Jos Seyler Strooss

L-8522 Beckerich

**ACTIF**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101	101	102
B. Frais d'établissement	1107	107	108
<b>C. Actif immobilisé</b>	1109	8.014.969,01	8.178.602,16
I. Immobilisations incorporelles	1111	575,00	875,00
2. Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires	1115	575,00	875,00
a) acquis à titre onéreux et non créés par l'Association	1117	575,00	875,00
II. Immobilisations corporelles	1125	8.012.394,01	8.175.727,16
1. Terrains et constructions	1127	7.383.877,34	7.639.471,34
2. Installations techniques et machines	1129	170.834,35	203.631,94
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131	380.039,71	287.966,61
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133	77.642,61	44.657,27
III. Immobilisations financières	1135	2.000,00	2.000,00
1. Parts dans des entreprises liées	1137	2.000,00	2.000,00
<b>D. Actif circulant</b>	1151	5.510.095,47	5.594.978,74
I. Stocks	1153	115.707,41	108.701,26
1. Matières premières et consommables	1155	55.473,33	50.836,27
3. Produits finis et marchandises	1159	60.234,08	57.864,99
II. Créances	1163	1.277.656,14	1.043.997,65
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165	557.243,38	904.857,10
a) dont la durée résiduelle ≤ 1 an	1167	557.243,38	904.857,10
4. Autres créances	1183	720.412,76	139.140,55
a) dont la durée résiduelle ≤ 1 an	1185	720.412,76	139.140,55
III. Valeurs mobilières	1189	3.504.824,09	3.951.004,25
3. Autres valeurs mobilières	1195	3.504.824,09	3.951.004,25
IV. Avoirs en banques, CCP, chèques et encaisse	1197	611.907,83	491.275,58
<b>E. Comptes de régularisation</b>	1199	4.848,89	4.488,89
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</b>	201	13.529.913,37	13.778.069,79

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIF**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
<b>A. Capitaux propres</b>	1301	12.259.869,91	12.438.486,71
I. Capital souscrit (Fonds associatif)	1303	78.247,67	78.247,67
IV. Réserves	1309	3.504.824,09	3.951.004,25
4. Autres réserves – Fonds dédiés sur dons	1429	3.504.824,09	3.951.004,25
b) Autres réserves non disponibles	1431	3.504.824,09	3.951.004,25
V. Résultats reportés	1319	995.178,12	811.855,18
VI. Résultat de l'exercice	1321	488.853,37	183.322,94
<b>VIII. Subventions d'investissement en capital</b>	1325	7.192.766,66	7.414.056,67
<b>B. Provisions</b>	1331	5.344,27	69.055,93
3. Autres provisions	1337	5.344,27	69.055,93
<b>C. Dettes</b>	1435	1.264.699,19	1.270.527,15
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367	177.754,04	291.230,33
a) dont la durée résiduelle ≤ 1 an	1369	123.512,59	149.227,18
b) dont la durée résiduelle > 1 an	1371	52.164,45	142.003,15
8. Autres dettes	1451	1.086.945,15	979.296,82
a) Dettes fiscales (ACD)	1393	281.752,29	270.572,02
b) Dettes au titre de la sécurité sociale (CCSS)	1395	673.083,26	602.098,63
c) Autres dettes	1397	132.109,60	106.626,17
i) dont la durée résiduelle ≤ 1 an	1399	132.109,60	106.626,17
<b>D. Comptes de régularisation</b>	1403	0,00	0,00
<b>TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)</b>	405	13.529.913,37	13.778.069,79

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 (en EUR)

AUTISME Luxembourg A.s.b.l.

1, Jos Seyler Strooss

L-8522 Beckerich

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
<b>1. Chiffre d'affaires net</b>	1701 <b>11</b>	5.320.465,50	4.743.222,10
<b>2. Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication</b>	1703	7.322,52	10.515,99
<b>3. Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif</b>	1705		
<b>4. Autres produits d'exploitation</b>	1713 <b>12</b>	11.163.143,68	9.733.588,02
<b>5. Matières premières et consommables et autres charges externes</b>	1671	(1.804.605,94)	(1.656.555,12)
a) Matières premières et consommables	1601	(519.485,34)	(548.988,91)
b) Autres charges externes	1603	(1.285.120,60)	(1.107.566,21)
<b>6. Frais de personnel</b>	1605 <b>13</b>	(13.779.225,37)	(12.185.648,34)
a) Salaires et traitements	1607	(12.038.746,96)	(10.745.966,79)
b) Charges sociales	1609	(1.732.307,83)	(1.431.191,42)
i) cotisations couvrant les pensions	1653	(1.192.058,22)	(1.035.720,43)
ii) autres charges sociales	1655	(540.249,61)	(395.470,99)
c) Autres frais de personnel	1613	(8.170,58)	(8.490,13)
<b>7. Corrections de valeur</b>	1657	(332.291,12)	(328.439,62)
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1659 <b>3, 4</b>	(332.291,12)	(328.439,62)
b) sur éléments de l'actif circulant	1661		
<b>8. Autres charges d'exploitation</b>	1621	(88.967,23)	(136.319,11)
<b>11. Autres intérêts et autres produits financiers</b>	1727	5.506,40	6.510,47
b) autres intérêts et produits financiers	1731	5.506,40	6.510,47
<b>14. Intérêts et autres charges financières</b>	1627	(2.495,07)	(3.551,45)
b) autres intérêts et charges financières	1631	(2.495,07)	(3.551,45)
<b>15. Impôts sur le résultat</b>	1635		
<b>16. Résultat après impôts sur le résultat</b>	1667	488.853,37	183.322,94
<b>17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.</b>	1637 <b>14</b>		
<b>18. Résultat de l'exercice</b>	1669	488.853,37	183.322,94

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

**1. Informations générales**

AUTISME Luxembourg A.s.b.l. (« l'Association ») a été constituée le 29 septembre 1981 sous forme d'Association sans but lucratif. L'Association est régie par les lois applicables au Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations. L'Association a été enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés au Luxembourg sous le numéro F 5176.

Elle a été reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal en date du 6 juin 2003. À ce titre, et en application des articles 36 et suivants de la loi du 7 août 2023, l'Association est qualifiée de plein droit de « grande association » et est soumise :

- à la tenue d'une comptabilité en partie double conformément au Plan Comptable Normalisé luxembourgeois (PCN 2020) ;
- à l'établissement de comptes annuels selon le format complet (bilan, compte de profits et pertes et annexe) prescrit par la loi modifiée du 19 décembre 2002 ;
- au dépôt de ses comptes annuels au format eCDF auprès de la Centrale des Bilans dans les sept mois suivant la clôture de l'exercice ;
- au contrôle légal de ses comptes annuels par un réviseur d'entreprises agréé.

Le siège social de l'Association est établi au 1, Jos Seyler Strooss, L-8522 Beckerich, Luxembourg.

L'exercice comptable de l'Association commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

L'Association se propose la réalisation des objets suivants :

- la fondation, le développement et la gestion de toutes œuvres préventives et curatives, de centres éducatifs et de foyers pour enfants, adolescents et adultes autistiques ;
- la recherche de l'intégration continue à tous les niveaux des sujets qui lui sont confiés ;
- l'accompagnement et le soutien des familles concernées par l'autisme ;
- la sensibilisation de l'opinion publique aux problématiques liées au spectre autistique ;
- le maintien de contacts avec les autorités nationales, régionales et communales, ainsi qu'avec les autres acteurs publics et privés actifs dans le domaine du handicap.

## 2. Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles comptables imposées par la loi modifiée du 19 décembre 2002 et par la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à certaines estimations comptables significatives. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'Association.

### 2.2 Principales règles d'évaluation

#### 2.2.1 Conversion des éléments libellés en devises étrangères

L'Association tient sa comptabilité en euros (EUR). Les transactions exprimées dans une autre devise sont enregistrées au cours de change applicable à la date de transaction. Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan ; les gains et pertes de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes.

#### 2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition historique incluant les frais accessoires directement imputables. Lorsque le Conseil d'Administration estime qu'une immobilisation a subi une perte de valeur à caractère durable, une réduction de valeur est effectuée. Les amortissements sont calculés de façon linéaire selon les fourchettes suivantes :

	Durée de vie (en années)	Taux d'amortissement
Concessions, brevets, licences, marques et droits similaires	3 – 5	20,00 % – 33,33 %

#### 2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (incluant les frais accessoires) ou au coût de revient. Une réduction de valeur est constatée en cas de dépréciation durable. Les amortissements sont calculés de façon linéaire selon les fourchettes suivantes :

	Durée de vie (en années)	Taux d'amortissement
Terrains et constructions	25 – 50	2,00 % – 4,00 %
Installations techniques et machines	4 – 10	10,00 % – 25,00 %
Autres installations, outillage et mobilier	3 – 10	10,00 % – 33,33 %

#### 2.2.4 Immobilisations financières

Le poste Immobilisations financières est composé des parts détenues par l'Association dans la société coopérative GRINGGO s.c. (R.C.S. Luxembourg B 216371). Ces parts sont évaluées au coût d'acquisition historique. À chaque clôture, lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure au coût d'acquisition et que la dépréciation présente un caractère durable, une correction de valeur est constituée. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. L'Association n'exerce ni contrôle ni influence notable sur GRINGGO s.c. au sens des articles 309 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

#### 2.2.5 Stocks

Le stock de consommables et marchandises est évalué au prix d'acquisition. Le stock de produits finis (issus des ateliers protégés) est évalué à la valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient.

#### 2.2.6 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet de corrections de valeur sur base individuelle lorsque leur recouvrement est compromis.

#### 2.2.7 Reconnaissance des produits et estimation des revenus de l'assurance dépendance non encore notifiés à la clôture

Les cotisations sont reconnues sur l'exercice auquel elles se rapportent. Les dons sont enregistrés à la date d'encaissement. Les subventions d'exploitation reçues de l'État, des communes et des autres bailleurs publics sont enregistrées sur base des conventions signées et des décomptes ou notifications obtenus de l'autorité subsidant. À défaut de notification définitive à la clôture, le produit est rattaché à l'exercice à hauteur des dépenses éligibles engagées et raisonnablement remboursables.

**Estimation des revenus de l'assurance dépendance** – Les revenus issus des prestations relevant de l'assurance dépendance sont enregistrés sur base des notifications de la Caisse Nationale de Santé (CNS). Pour les prestations rendues mais non encore notifiées à la date de clôture, le produit est estimé sur base : (i) du nombre de jours/heures de prises en charge effectivement réalisées sur la période, (ii) des tarifs en vigueur pour chaque catégorie de prise en charge, (iii) des plans de prise en charge individuels validés. Une correction de valeur est constituée le cas échéant pour refléter l'incertitude résiduelle quant à la recouvrabilité de ces produits, sur la base de l'historique des redressements appliqués par la CNS sur les exercices antérieurs.

#### 2.2.8 Subventions d'investissement en capital

Les subventions reçues relatives au financement d'un actif sont inscrites dans la section « Subventions d'investissement en capital » au passif. Elles sont amorties sur le même principe et selon la même durée que l'actif subventionné. La quote-part annuelle est reprise au compte de profits et pertes sous le poste « Autres produits d'exploitation ».

#### 2.2.9 Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières détenues par l'Association proviennent d'un don à vocation de placement à long terme et sont présentées à l'actif circulant. Conformément au principe du coût historique prévu par la loi modifiée du 19 décembre 2002, ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition. À chaque clôture, une correction de valeur est constituée lorsque la valeur estimée de réalisation à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition et que cette dépréciation présente un caractère durable. Les corrections de valeur ainsi constituées, ainsi que leurs reprises éventuelles, sont enregistrées en contrepartie du poste « Autres réserves – Fonds dédiés sur dons » au passif (cf. note 8), sans transit par le compte de profits et pertes, conformément à l'affectation initiale du don. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

**Changement de méthode comptable et incidence sur la comparabilité** – Au cours de l'exercice 2025, l'Association a modifié sa méthode d'évaluation des valeurs mobilières issues du don, en passant d'une évaluation à la juste valeur (méthode appliquée jusqu'au 31 décembre 2024) à une évaluation au coût historique avec correction de valeur en cas de dépréciation durable, afin de se conformer strictement au principe du coût historique imposé par LuxGAAP. Les chiffres comparatifs au 31 décembre 2024 n'ont pas été retraités et restent présentés selon la méthode antérieure (juste valeur). En conséquence, les montants relatifs aux valeurs mobilières et au poste « Autres réserves – Fonds dédiés sur dons » présentés au bilan au 31 décembre 2025 ne sont pas directement comparables avec ceux du 31 décembre 2024 (cf. note 7).

#### 2.2.10 Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

#### 2.2.11 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation actif comprennent les charges payées pendant l'exercice mais imputables à un exercice ultérieur. Les comptes de régularisation passif comprennent les produits perçus durant l'exercice et imputables à un exercice ultérieur, en particulier les subventions d'exploitation reçues d'avance.

## 2.3 Continuité d'exploitation

Conformément aux exigences de la norme ISA 570, le Conseil d'Administration a évalué, lors de la préparation des présents comptes annuels, la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette évaluation s'est appuyée sur (i) la trésorerie disponible et le résultat de l'exercice, (ii) la pérennité des conventions de financement avec les ministères compétents et la CNS, et (iii) les perspectives d'activité connues à la date d'arrêt des comptes. À l'issue de cette évaluation, le Conseil d'Administration ne relève aucune incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation et estime opportun d'établir les présents comptes annuels sur une base de continuité d'exploitation.

## 3. Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

	Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires	Total
Valeur brute au 31/12/2024	20.071,07	20.071,07
Entrées de l'exercice	0,00	0,00
Sorties de l'exercice	0,00	0,00
<b>Valeur brute au 31/12/2025</b>	<b>20.071,07</b>	<b>20.071,07</b>
Corrections de valeur cumulées au 31/12/2024	(19.196,07)	(19.196,07)
Dotations de l'exercice	(300,00)	(300,00)

	Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires	Total
Reprises de l'exercice	0,00	0,00
<b>Corrections de valeur cumulées au 31/12/2025</b>	<b>(19.496,07)</b>	<b>(19.496,07)</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2024</b>	<b>875,00</b>	<b>875,00</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2025</b>	<b>575,00</b>	<b>575,00</b>

#### 4. Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles, ventilés par sous-catégorie conformément au schéma LuxGAAP, se présentent comme suit :

	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	Total
Valeur brute au 31/12/2024	10.712.344,71	1.040.809,78	1.751.591,61	44.657,27	13.549.403,37
Entrées de l'exercice	0,00	9.960,00	204.458,63	69.113,31	283.531,94
Sorties de l'exercice	0,00	0,00	(32.339,06)	(36.127,97)	(68.467,03)
<b>Valeur brute au 31/12/2025</b>	<b>10.712.344,71</b>	<b>1.050.769,78</b>	<b>1.923.711,18</b>	<b>77.642,61</b>	<b>13.764.468,28</b>
Corrections de valeur cumulées au 31/12/2024	(3.072.873,37)	(837.177,84)	(1.463.625,00)	0,00	(5.373.676,21)
Dotations de l'exercice	(255.594,00)	(42.757,59)	(104.796,27)	0,00	(403.147,86)
Reprises de l'exercice	0,00	0,00	24.749,80	0,00	24.749,80
<b>Corrections de valeur cumulées au 31/12/2025</b>	<b>(3.328.467,37)</b>	<b>(879.935,43)</b>	<b>(1.543.671,47)</b>	<b>0,00</b>	<b>(5.752.074,27)</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2024</b>	<b>7.639.471,34</b>	<b>203.631,94</b>	<b>287.966,61</b>	<b>44.657,27</b>	<b>8.175.727,16</b>
<b>Valeur nette au 31/12/2025</b>	<b>7.383.877,34</b>	<b>170.834,35</b>	<b>380.039,71</b>	<b>77.642,61</b>	<b>8.012.394,01</b>

Pour ces immobilisations, l'Association a perçu des subventions en capital provenant principalement du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil pour une valeur nette comptable s'élevant à EUR 7.192.766,66 au 31 décembre 2025 (2024 : EUR 7.414.056,67) (cf. note 9). L'amortissement des subventions d'investissement en capital est présenté sous le poste « Autres produits d'exploitation » dans le compte de profits et pertes.

#### 5. Immobilisations financières

Le poste Immobilisations financières est composé des parts détenues dans la société coopérative GRINGGO s.c. :

Nature	31/12/2025	31/12/2024
Parts dans GRINGGO s.c. (5 parts x 400 €)	2.000,00	2.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>2.000,00</b>	<b>2.000,00</b>

GRINGGO s.c. est une société coopérative locale dont l'objet social consiste en l'exploitation d'une plateforme de mise en valeur de produits et services proposés par des personnes physiques et morales du canton de Redange et des communes limitrophes, fonctionnant notamment sur la base de la monnaie locale BEKI. L'Association a souscrit 5 parts d'une valeur nominale de 400 EUR chacune, soit un apport total de 2.000 EUR libéré en numéraire le 5 septembre 2018. L'Association n'exerce ni contrôle ni influence notable sur GRINGGO s.c. et ne détient aucune autre participation, part ou créance sur une entreprise liée. Aucune dépréciation durable n'a été constatée à la date de clôture, la valeur d'utilité de la participation étant estimée au moins équivalente au coût d'acquisition.

#### 6. Créances

Les créances se ventilent par nature et par échéance résiduelle comme suit :

	≤ 1 an	Total 31/12/2025
Créances résultant de ventes et prestations de services	557.243,38	557.243,38
dont créances sur la CNS – assurance dépendance	353.531,01	353.531,01
Autres créances (subventions à recevoir, autres)	720.412,76	720.412,76
<b>TOTAL</b>	<b>1.277.656,14</b>	<b>1.277.656,14</b>

Aucune créance n'est exigible après une période de plus d'un an. Les créances sur la CNS au titre de l'assurance dépendance comprennent les prestations facturées et notifiées non encore encaissées à la clôture, ainsi que, le cas échéant, les prestations rendues non encore notifiées (cf. note 2.3.7).

#### 7. Valeurs mobilières

**Origine et nature du fonds dédié** – L'Association a reçu en 2019 un don affecté à vocation de placement à long terme, d'un montant initial de USD 3.300.000 environ (équivalent EUR 3.504.824,09 au cours de change historique), destiné au financement d'actions liées à son objet statutaire en faveur des personnes autistes. Le donateur a stipulé une affectation spécifique des fonds.

La dotation initiale a été comptabilisée au passif du bilan sous la rubrique « Autres réserves – Fonds dédiés sur dons » (compte 13811000 du PCN, adapté pour le secteur non-marchand). Ce compte est juridiquement indisponible : il est destiné à recueillir les variations effectives du fonds (dotations complémentaires, utilisations conformes à l'affectation, dépréciations durables du placement adossé) et ne doit pas être utilisé comme contrepartie de variations de juste valeur du placement.

**Description du placement adossé** – L'intégralité de la dotation est placée auprès de Spuerkeess (compte-titres LU18 0017 0437 5350 0000) sur un instrument unique : LUXFUNDS-CASH US-DOLLARS classe A (ISIN LU0030614696), fonds monétaire en USD à capitalisation, détenu pour 14.084 parts. Le fonds capitalise les intérêts générés par les instruments monétaires sous-jacents directement dans la valeur liquidative ; aucun coupon ni dividende n'est versé au porteur de parts. L'exposition à l'USD est totale et non couverte ; la performance en EUR du placement dépend pour majeure partie de l'évolution du taux de change EUR/USD.

**Méthode d'évaluation** – Conformément à la note 2.3.9, ces valeurs mobilières sont évaluées au coût d'acquisition (juste valeur à la date d'entrée dans le patrimoine de l'Association). À chaque clôture, la valeur estimée de réalisation est déterminée sur base des cours de marché communiqués par le dépositaire au 31 décembre. Lorsque cette valeur est inférieure au coût d'acquisition et que la dépréciation présente un caractère durable, une correction de valeur est constituée. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

**Changement de méthode comptable et comparabilité avec l'exercice précédent** – Au 31 décembre 2024, le portefeuille était évalué à la juste valeur de marché, les variations de juste valeur étant inscrites en contrepartie du poste « Autres réserves – Fonds dédiés sur dons ». À compter de l'exercice 2025, l'Association applique une évaluation au coût historique avec correction de valeur en cas de dépréciation durable, conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 décembre 2002 et au principe du coût historique imposé par LuxGAAP. Les chiffres comparatifs au 31 décembre 2024 n'ont pas été retraités et restent présentés selon la méthode antérieure ; en conséquence, les montants 2025 et 2024 du poste « Valeurs mobilières » et du poste « Autres réserves – Fonds dédiés sur dons » au bilan ne sont pas directement comparables.

**Valeur de marché et évolution sur l'exercice** – Au 31 décembre 2025, la valeur de marché du placement s'établit à EUR 3.594.456,69 (USD 4.217.297 valorisés au cours EUR/USD de 1,1734), contre EUR 3.951.004,25 au 31 décembre 2024 (USD 4.088.858 au cours de 1,0350), soit une variation négative de EUR 356.547,56 sur l'exercice. Cette variation résulte de l'effet conjugué d'une performance positive du fonds en USD (+128.439 USD, soit environ +3,1 % en USD, reflet des intérêts capitalisés) et d'un effet de change défavorable lié à l'appréciation de l'EUR de 1,0350 à 1,1734 face à l'USD (+13,4 %), engendrant une perte de change latente d'environ EUR 466.000 sur la position. La valeur de marché au 31 décembre 2025 demeure supérieure au coût historique d'acquisition d'origine (EUR 3.422.319,09) ; aucune dépréciation à caractère durable n'est par conséquent constatée à la clôture.

**Risque de change** – Le placement étant intégralement libellé en USD et non couvert, l'Association est exposée au risque de change EUR/USD. Une variation de 10 % du cours EUR/USD se traduirait par un impact estimé d'environ EUR 327.000 sur la valeur de marché en EUR de la position, sans incidence sur le compte de profits et pertes sous la méthode appliquée à compter du 1er janvier 2025, sauf en cas de dépréciation durable conduisant à constater une correction de valeur. La conservation d'une exposition USD non

couverte résulte des stipulations du donateur ; toute modification de la stratégie de placement requiert l'accord préalable de celui-ci ou, à défaut, une décision conforme à l'affectation contractuelle du don.

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Valeur comptable nette au 1er janvier	3.951.004,25	3.566.114,10
Acquisitions / cessions de l'exercice	0,00	0,00
Dotations / (reprise) de correction de valeur de l'exercice (affecté aux comptes IV. 4. b)	(446.180,16)	384.890,15
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre</b>	<b>3.504.824,09</b>	<b>3.951.004,25</b>

## 8. Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se présentent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Fonds associatif (constitué du 29.09.1981 au 31.12.1999)	78.247,67	78.247,67
Fonds dédiés sur dons (cf. note 7)	3.504.824,09	3.951.004,25
Résultats reportés au 1er janvier	995.178,12	811.855,18
Bénéfice (perte) de l'exercice	488.853,37	183.322,94
<b>TOTAL</b>	<b>5.067.103,25</b>	<b>5.024.430,04</b>

Les comptes de l'exercice 2024 et l'allocation du résultat de celui-ci ont été approuvés par l'Assemblée Générale ordinaire des membres du 15 mai 2025.

## 9. Subventions d'investissement en capital

Les subventions d'investissement en capital reçues principalement du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil ont évolué comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Valeur brute au 1er janvier	12.121.096,36	11.981.238,23
Entrées de l'exercice	113.410,99	167.478,13
Sorties de l'exercice	(0,00)	(27.620,00)
<b>Valeur brute au 31 décembre</b>	<b>12.234.507,35</b>	<b>12.121.096,36</b>
Amortissements cumulés au 1er janvier	(4.707.039,69)	(4.400.136,94)
Dotations de l'exercice	(334.701,00)	(334.522,75)
Reprises de l'exercice	0,00	27.620,00
<b>Amortissements cumulés au 31 décembre</b>	<b>(5.041.740,69)</b>	<b>(4.707.039,69)</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>7.192.766,66</b>	<b>7.414.056,67</b>

## 10. Dettes

Les dettes se ventilent par nature et par échéance résiduelle comme suit :

	≤ 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total 31/12/2025
Dettes sur achats et prestations de services	123.512,59	54.241,45	0,00	177.754,04
Dettes fiscales (ACD)	281.752,29	0,00	0,00	281.752,29
dont TVA collectée / à reverser	0,00	0,00	0,00	0,00
dont retenue d'impôt sur salaires	281.752,29	0,00	0,00	281.752,29
dont autres dettes fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes au titre de la sécurité sociale (CCSS)	673.083,26	0,00	0,00	673.083,26
dont cotisations patronales et salariales du mois de décembre	673.083,26	0,00	0,00	673.083,26
dont autres dettes sociales	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	132.109,60	0,00	0,00	132.109,60
<b>TOTAL</b>	<b>1.210.457,74</b>	<b>54.241,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1.264.699,19</b>

L'Association n'a pas de dettes exigibles après une période de plus de cinq ans. Aucune dette n'est garantie par sûreté réelle.

## 11. Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net se ventile par catégorie d'activité comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus de l'assurance dépendance (CNS)	3.369.726,93	3.042.482,72
Activités des ateliers :		
Restauration et boissons	205.396,44	195.623,02
Imprimerie	202.741,29	189.004,92
Confiserie / confitures	90.827,05	103.668,25
Autres ateliers (boutique, sous-traitance, etc.)	275.028,45	218.190,98
<b>Sous-total ateliers</b>	<b>773.993,23</b>	<b>706.487,17</b>
Dons et fonds dédiés affectés aux activités courantes	184.684,19	109.398,29
Diverses participations reçues (non ministérielles)	992.061,15	884.853,92
<b>TOTAL</b>	<b>5.320.465,50</b>	<b>4.743.222,10</b>

## 12. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont composés principalement des subventions et participations reçues des différents ministères et autres bailleurs publics, ainsi que de la quote-part annuelle des subventions d'investissement en capital virée au résultat (cf. note 9).

Ventilation par bailleur :

	31/12/2025	31/12/2024
Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil (MFSVA)	4.656.809,19	4.192.821,11
Ministère du Travail et de l'Emploi (ADEM, conventions ateliers protégés)	6.053.557,21	5.222.895,31
Autres bailleurs publics et fondations	60.341,40	26.952,02
<b>Sous-total subventions et participations</b>	<b>10.770.707,80</b>	<b>9.442.668,44</b>
Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat (cf. note 9)	263.544,26	263.366,01
Produits sur exercices antérieurs	58.847,89	7.738,19
Indemnités d'assurance	0,00	3.500,00
Plus-values sur cession d'immobilisations	0,00	8.056,41
Avantage en nature voiture	8.279,73	8.258,97
Autres produits d'exploitation divers	1.764,00	0,00
Reprise de provisions d'exploitation	60.000,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>11.163.143,68</b>	<b>9.733.588,02</b>

## 13. Frais de personnel

Durant l'exercice se terminant au 31 décembre 2025, l'Association a employé en moyenne 208,25 personnes en équivalent temps plein (exercice précédent : 203,00) :

	31/12/2025	31/12/2024
Salariés (encadrants)	117,00	116,00
Membres du personnel autistique (encadrés)	91,25	87,00
<b>TOTAL ETP</b>	<b>208,25</b>	<b>203,00</b>

La masse salariale brute se décompose comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
Employés encadrés – Brut	2.914.049,55	2.586.497,11
Employés encadrés – Cotisations patronales	423.411,41	342.710,87
Employés encadrés – Remboursement mutualité	(119.849,00)	(86.196,04)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Sous-total encadrés</b>	<b>3.217.611,96</b>	<b>2.843.011,94</b>
Employés encadrants – Brut (incl. 13e mois)	9.698.095,66	8.723.919,17
Employés encadrants – Cotisations patronales	1.367.709,06	1.140.256,54
Employés encadrants – Remboursement mutualité	(439.497,59)	(406.226,54)
Remboursement ADEM, Congés formation, politique	(16.277,75)	(14.939,63)
Remboursement ADEM chômeurs âgés	(111.092,45)	(109.931,27)
<b>Sous-total encadrants</b>	<b>10.498.936,93</b>	<b>9.333.078,27</b>
Autres	62.676,48	9.558,13
<b>TOTAL FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>13.779.225,37</b>	<b>12.185.648,34</b>

## 14. Autres impôts

L'Association, en tant qu'ASBL reconnue d'utilité publique, est exemptée de l'impôt sur le revenu des collectivités et de l'impôt commercial communal.

Le poste « Autres impôts » représente principalement les taxes sur véhicules automoteurs et les taxes communales pour un montant de EUR 7.655,79 au 31 décembre 2025 (2024 : EUR 7.863,51).

## 15. Transactions avec des parties liées

Au cours de l'exercice 2025, aucune transaction significative n'a été conclue avec des parties liées en dehors des conditions normales du marché.

## 16. Rémunération des membres des organes d'administration et engagements de pension à leur égard

Aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil d'Administration au titre de leurs fonctions. Conformément aux statuts de l'Association, les fonctions d'administrateur sont exercées à titre exclusivement bénévole.

L'Association n'a contracté aucun engagement en matière de pensions à l'égard des anciens ou actuels membres des organes d'administration ou de surveillance.

## 17. Avances et crédits accordés aux membres des organes de gestion ou de surveillance

Aucune avance ou crédit n'ont été accordés aux membres des organes de gestion ou de surveillance pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2025 (2024 : néant).

## 18. Honoraires versés au Réviseur d'Entreprises Agréé

Au 31 décembre 2025, les honoraires à payer par l'Association à ENTRUST REVISION S.à r.l., Réviseur d'Entreprises Agréé, se présentent comme suit :

Nature des prestations	31/12/2025
Contrôle légal des comptes annuels	9.500

## 19. Engagements hors-bilan

**Garanties bancaires données** – L'Association a donné des garanties bancaires de EUR 16.106,67 pour des locations au 31 décembre 2025 (2024 : EUR 16 106,67).

**Litiges en cours** – À la date de clôture, l'Association n'est partie à aucun litige significatif susceptible d'avoir un impact matériel sur ses comptes annuels.

## 20. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'affecter de manière significative la lecture des comptes annuels au 31 décembre 2025 n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration.

## 21. Informations supplémentaires

	Jusqu'à 10	10 à 51	51 à 100	101 à 500	Plus de 500
Nombres de membres par tranches				X	

	0% à 10%	Plus de 10% à 50%	Plus de 50%
Volume de financement d'autres entités	X		
% estimé d'activités au Luxembourg			X
% estimé d'activités dans l'Union européenne ou l'Espace économique européen	X		
% estimé d'activités en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	X		
% des transferts de fonds vers les autres pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	X		
% des transferts de fonds en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	X		



*Autisme*Luxembourg